

États financiers de

**SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET
LYMPHOME DU CANADA /
THE LEUKEMIA & LYMPHOMA
SOCIETY OF CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 30 juin 2024



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la
Société de leucémie et lymphome du Canada/
The Leukemia & Lymphoma Society of Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de leucémie et lymphome du Canada/The Leukemia & Lymphoma Society of Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 juin 2024;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 30 octobre 2024

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État de la situation financière

Au 30 juin 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 2 a)]	3 624 050 \$	7 328 733 \$
Autres créances	924 293	285 488
Charges payées d'avance	325 077	678 757
	<u>4 873 420</u>	<u>8 292 978</u>
Placements [note 2 b)]	7 878 636	6 950 837
Immobilisations (note 3)	563 029	503 257
	<u>13 315 085 \$</u>	<u>15 747 072 \$</u>

Passif et soldes de fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	668 455 \$	529 403 \$
Subventions et bourses à verser	421 743	2 639 020
Produits différés (note 5)	686 063	479 080
	<u>1 776 261</u>	<u>3 647 503</u>
Soldes de fonds		
Fonds d'exploitation		
Investis en immobilisations	563 029	503 257
Fonds non grevé d'affectations	2 199 676	8 933 386
	<u>2 762 705</u>	<u>9 436 643</u>
Fonds grevé d'affectations externes (note 6)	2 149 324	2 014 976
Fonds grevé d'affectations internes (note 7)	6 000 000	-
Fonds de dotation (note 8)	626 795	647 950
	<u>11 538 824</u>	<u>12 099 569</u>
Engagements (note 10)		
Garanties (note 13)		
	<u>13 315 085 \$</u>	<u>15 747 072 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur(trice)

_____, administrateur(trice)

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2024, avec informations comparatives pour 2023

			2024	2023
	Fonds d'exploitation	Fonds grevé d'affectations externes	Total	Total
Produits				
Apports	12 976 377 \$	429 178 \$	13 405 555 \$	14 114 683 \$
Moins les charges directes liées aux collectes de fonds (note 11)	994 449	–	994 449	463 104
	11 981 928	429 178	12 411 106	13 651 579
Legs	894 865	–	894 865	924 392
Produits financiers et autres produits (note 9)	953 576	316 991	1 270 567	863 236
	13 830 369	746 169	14 576 538	15 439 207
Charges (note 12)				
Services liés aux programmes				
Recherche	–	3 203 555	3 203 555	5 064 439
Sensibilisation du public	2 497 463	–	2 497 463	2 256 704
Soutien aux patients	2 505 416	342 797	2 848 213	2 947 048
	5 002 879	3 546 352	8 549 231	10 268 191
Services de soutien				
Charges générales liées aux collectes de fonds (note 11)	3 438 974	–	3 438 974	3 830 819
Frais de gestion et frais généraux (note 9)	3 149 078	–	3 149 078	2 469 380
	6 588 052	–	6 588 052	6 300 199
	11 590 931	3 546 352	15 137 283	16 568 390
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				
	2 239 438 \$	(2 800 183)\$	(560 745)\$	(1 129 183)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2024, avec informations comparatives pour 2023

	Fonds d'exploitation					2024	2023
	Investis en immobilisations	Fonds non grevé d'affectations	Fonds grevé d'affectations externes (note 6)	Fonds grevé d'affectations internes (note 7)	Fonds de dotation (note 8)	Total	Total
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	503 257 \$	8 933 386 \$	2 014 976 \$	– \$	647 950 \$	12 099 569 \$	13 228 752 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(116 747)	2 356 185	(2 800 183)	–	–	(560 745)	(1 129 183)
Virements interfonds – fonds grevés d'affectations externes	–	(2 913 376)	3 018 376	–	(105 000)	–	–
Virements interfonds – fonds grevés d'affectations internes	–	(6 000 000)	–	6 000 000	–	–	–
Virements interfonds – produits financiers du fonds de dotation	–	–	(83 845)	–	83 845	–	–
Investissements dans les immobilisations	176 519	(176 519)	–	–	–	–	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	563 029 \$	2 199 676 \$	2 149 324 \$	6 000 000 \$	626 795 \$	11 538 824 \$	12 099 569 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2024, avec informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(560 745) \$	(1 129 183) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	116 747	134 325
Variation du gain latent sur les placements	(696 711)	(322 036)
Perte nette réalisée sur la vente de placements	–	676
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Autres créances	(638 805)	1 044 354
Charges payées d'avance	353 680	(471 538)
Créditeurs et charges à payer	139 052	(104 316)
Subventions et bourses à verser	(2 217 277)	1 105 597
Produits différés	206 983	(83 772)
	<u>(3 297 076)</u>	<u>174 107</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements	(231 088)	(296 592)
Produit de la vente de placements	–	5 000 000
Entrées d'immobilisations	(176 519)	(146 251)
	<u>(407 607)</u>	<u>4 557 157</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 704 683)	4 731 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	7 328 733	2 597 469
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>3 624 050 \$</u>	<u>7 328 733 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2024

La Société de leucémie et lymphome du Canada/The Leukemia & Lymphoma Society of Canada (l'« organisme ») est un organisme dirigé par des bénévoles dont la mission est de développer, de promouvoir et de soutenir la recherche médicale et scientifique visant à trouver des remèdes et des traitements contre les cancers sanguins; d'informer le grand public et les collectivités médicale et scientifique à propos des progrès dans la prévention, le diagnostic et le traitement des cancers sanguins; et d'appuyer les programmes de services à la collectivité et en favoriser l'accès pour les patients souffrants de cancers sanguins, notamment la leucémie, le lymphome, la maladie de Hodgkin et le myélome.

L'organisme avait auparavant été constitué sans capital-actions en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et elle a poursuivi ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à partir du 27 octobre 2014. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, il est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition que certaines exigences en matière de sorties de fonds soient remplies.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Comptabilité par fonds

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'exploitation rend compte de la mise en œuvre des programmes par l'organisme de même que de ses activités administratives.

Le fonds grevé d'affectations externes ne présente que les ressources affectées qui doivent être utilisées à des fins particulières, ces fins étant déterminées par les restrictions imposées par les donateurs.

Le fonds de dotation présente les ressources affectées à des fins de dotation. Les produits financiers tirés des ressources détenues dans le fonds de dotation sont présentés soit dans le fonds grevé d'affectations soit dans le fonds d'exploitation, selon la nature des restrictions imposées par les donateurs de fonds à des fins de dotation.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

b) Comptabilisation des produits

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'exploitation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus provenant des collectes de fonds qui sont encore en cours sont reportés jusqu'à ce que les collectes soient terminées. Les autres apports affectés sont reportés jusqu'à ce que les fonds soient dépensés conformément aux affectations prévues par le donateur, par exemple l'affectation aux activités générales de fonctionnement de périodes futures.

Les apports affectés pour la recherche sont constatés à titre de produits du fonds grevée d'affectations.

Les apports reçus à titre de dotations grevées d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation.

Les legs sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si les testaments sous-jacents ont été déclarés valides par le tribunal successoral et s'il y a absence d'autres conditions devant être respectées.

Les produits financiers affectés et non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les produits financiers, lesquels sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, comprennent les produits tirés de fonds communs de placement, les intérêts, le gain net latent ou la perte nette latente sur les placements, et le gain net réalisé ou la perte nette réalisée sur la vente de placements.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds détenus dans des comptes et les certificats de placement garanti encaissables.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les instruments financiers à leur juste valeur.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

d) Instruments financiers (*suite*)

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Mobilier et matériel de bureau	De 2 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée résiduelle du bail
Site Web	3 ans
Logiciels	2 ans

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

f) Dons en nature

La valeur des apports reçus par l'organisme sous forme de fournitures et de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers compte tenu de la difficulté de calculer leur juste valeur.

Les apports inscrits à l'état des résultats comprennent des dons en actions de 82 731 \$ (73 303 \$ en 2023).

g) Subventions de recherche

Les subventions de recherche sont approuvées par le conseil d'administration (le « conseil ») et sont comptabilisées à titre de charges lorsque les conditions énoncées dans l'accord de financement sont remplies. Les budgets des subventions pluriannuelles, qui ont généralement une durée de deux à trois ans, sont approuvées sur une base annuelle et peuvent être résiliées à la discrétion du conseil d'administration. L'estimation des subventions de recherche futures est présentée dans les notes afférentes aux états financiers [note 10 b)]. Les remboursements et les annulations de subventions sont comptabilisés dans l'exercice où le bénéficiaire et l'organisme mettent mutuellement fin au contrat et où le montant peut être estimé.

h) Ventilation des charges

L'organisme classe les charges par fonction à l'état des résultats. Certains dirigeants et employés remplissent de nombreuses fonctions ayant trait aux programmes et aux services de soutien. Par conséquent, les salaires sont répartis en fonction des activités fonctionnelles. Les autres coûts, y compris l'impression, les frais postaux et les honoraires professionnels, ont été répartis sur une base acceptable entre les programmes et les services de soutien.

i) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

2. Placements

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent deux certificats de placement garanti encaissables (un en 2023) portant intérêt aux taux de 4,75 % et 5,20 % (4,70 % en 2023) et venant à échéance le 15 avril 2025 et le 17 janvier 2025, respectivement (14 avril 2024 en 2023).

b) Placements à long terme

	2024	2023
Fonds communs de placement		
Titres à revenu fixe	1 945 948 \$	1 872 657 \$
Actions canadiennes	2 518 375	2 252 518
Actions mondiales	2 272 659	1 855 582
Placements alternatifs	1 141 654	970 080
	7 878 636 \$	6 950 837 \$

3. Immobilisations

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	240 691 \$	229 302 \$	11 389 \$	31 334 \$
Améliorations locatives	18 029	18 029	–	2 523
Site Web	234 060	208 096	25 964	104 000
Logiciels	525 676	–	525 676	365 400
	1 018 456 \$	455 427 \$	563 029 \$	503 257 \$

Le logiciel est en cours de développement et l'amortissement commencera au moment de sa mise en service.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le 1^{er} juillet 2004, l'organisme s'est affilié avec The Leukemia & Lymphoma Society, organisme de bienfaisance américain (la « société »). Cette affiliation avait pour but de créer une seule et unique présence nord-américaine en vue d'appuyer la recherche sur les causes et les traitements de la leucémie, du lymphome, de la maladie de Hodgkin et du myélome.

Dans le cadre de l'accord d'affiliation, la société a entrepris de payer certains comptes fournisseurs de l'organisme, paiements pour lesquels la société sera remboursée. Au 30 juin 2024, les montants dus à la société totalisaient néant (60 174 \$ en 2023) et sont compris dans les crédoiteurs et charges à payer. Ces crédoiteurs ne portent pas intérêt, ne sont pas garantis et ne comportent pas de modalités précises de règlement.

Ces transactions sont conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

5. Produits différés

	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	479 080 \$	562 852 \$
Montants amortis dans les produits	(664 185)	(537 852)
Montants reçus	871 168	454 080
Solde à la clôture de l'exercice	686 063 \$	479 080 \$

6. Fonds grevé d'affectations externes

Le fonds grevé d'affectations comprend les dons non dépensés grevés d'affectations externes et les subventions. Les charges liées à la recherche sont comptabilisées dans le fonds grevé d'affectations externes. Les fonds sont transférés à partir du fonds d'exploitation au moyen d'un virement interfonds pour couvrir ces charges.

Au cours de 2024, l'organisme a reçu des dons de 244 000 \$ (490 000 \$ en 2023) grevés d'affectations externes destinés à la recherche et au soutien aux patients.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2024

7. Fonds grevé d'affectations internes

Au cours de l'exercice, le conseil a décidé de constituer une réserve d'exploitation de 6 millions de dollars en fonction du budget de l'exercice suivant, afin de veiller à ce que l'organisme puisse poursuivre ses activités en cas de circonstances imprévues.

8. Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les éléments suivants :

	2024	2023
Fonds de dotation de Rae	260 114 \$	260 114 \$
Fonds de dotation du syndicat des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (« TUAC »)	90 000	90 000
Produits financiers non dépensés	276 681	297 836
	626 795 \$	647 950 \$

Les montants affectés à des fins de dotation sont grevés d'affectations externes stipulant que le montant en capital doit demeurer intact. Les produits financiers gagnés dans le fonds de dotation de Rae sont grevés d'affectations externes et doivent être utilisés pour appuyer les activités de recherche ou pour soutenir les organismes de bienfaisance ayant des objectifs semblables ou identiques à ceux de l'organisme. Les produits financiers gagnés dans le fonds de dotation des TUAC sont grevés d'affectations externes et doivent être affectés au financement de bourses d'études dans les universités canadiennes à remettre aux étudiants inscrits à des cours liés à la recherche sur la leucémie.

Les produits financiers peuvent être dépensés à des fins précisées dans les accords de dotation restrictifs. Le conseil d'administration a grevé d'affectations internes tous les produits financiers non dépensés de sorte qu'ils soient maintenus dans les fonds de dotation respectifs jusqu'à ce qu'ils soient utilisés aux fins prévues.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

9. Produits financiers et autres produits

	2024	2023
Produits tirés de fonds communs de placement	801 232 \$	345 176 \$
Intérêts	289 994	196 700
Gain net réalisé (perte nette réalisée) sur la vente de placements	375	(676)
Variation du gain latent sur les placements	178 966	322 036
	1 270 567 \$	863 236 \$

Les frais de gestion et frais généraux comprennent des frais de gestion de placement d'un montant de 52 398 \$ (49 261 \$ en 2023).

10. Engagements

- a) L'organisme s'est engagé à verser, au cours d'exercices à venir, des paiements au titre de la location de locaux et d'équipements divers et de la prestation de services. Les paiements annuels minimums prévus aux termes de ces ententes, y compris les taxes applicables, sont les suivants :

2025	1 159 682 \$
2026	376 826
2027	217 248
2028	62 424

- b) L'organisme accorde des subventions à la recherche pluriannuelles pour promouvoir des études fondamentales. La poursuite du financement de ces subventions dépend de la réalisation satisfaisante de certaines étapes stipulées dans les accords. Les subventions à la recherche futures estimées doivent être versées comme suit :

2025	2 817 000 \$
2026	249 000

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2024

11. Charges liées aux collectes de fonds

Les charges liées aux collectes de fonds sont composées des éléments suivants :

	2024	2023
Charges directes liées aux collectes de fonds a)	994 449 \$	463 104 \$
Charges générales liées aux collectes de fonds b)	3 438 974	3 830 819
	4 433 423 \$	4 293 923 \$

a) Les charges directes liées aux collectes de fonds représentent les coûts directement liés à l'organisation d'événements d'envergure, notamment les collectes de fonds et les composantes formation du public et soutien aux patients. Les charges liées aux collectes comprennent notamment les incitatifs à l'intention des participants (comme les T-shirts), les frais de location de locaux (comme les parcs urbains), etc.

b) Les charges générales liées aux collectes de fonds représentent les coûts liés aux collectes de fonds en général. Ces charges comprennent notamment la dotation, les promotions, les frais d'occupation, l'impression et les frais postaux.

12. Charges

Le tableau suivant présente un résumé des charges directes et des charges réparties incluses dans l'état des résultats :

	2024		2023	
	Charges directes	Charges réparties	Total	Total
Recherche	2 938 268 \$	265 287 \$	3 203 555 \$	5 064 439 \$
Sensibilisation du public	13 262	2 484 201	2 497 463	2 256 704
Soutien aux patients	657 868	2 190 345	2 848 213	2 947 048
Charges générales liées aux collectes de fonds	401 428	3 037 546	3 438 974	3 830 819
Frais de gestion et frais généraux	998 610	2 150 468	3 149 078	2 469 380
	5 009 436 \$	10 127 847 \$	15 137 283 \$	16 568 390 \$

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

13. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui correspondent à la définition de garantie. Les principales garanties de l'organisme sont les suivantes :

- a) L'organisme a donné des engagements d'indemnisation en vertu de contrats de location pour l'utilisation de divers établissements. Aux termes de ces contrats, l'organisme indemnise toutes les contreparties relativement à divers éléments, notamment, mais sans s'y limiter, à l'égard des obligations, pertes, poursuites et dommages survenant pendant la durée du contrat ou après son expiration. Il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable du montant maximal d'un paiement futur éventuel.
- b) L'organisme indemnise tous les directeurs et bénévoles relativement à divers éléments, notamment, mais sans s'y limiter, pour tous les frais de règlement de poursuites ou d'actions en raison de services fournis à l'organisme, sous réserve de certaines restrictions. L'organisme a souscrit une assurance de responsabilité civile en vue de réduire le coût de poursuites ou d'actions éventuelles. Il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable du montant d'un paiement futur éventuel.

La nature de ces ententes d'indemnisation ne permet pas à l'organisme d'estimer raisonnablement le risque maximal auquel il est exposé étant donné la difficulté d'évaluer l'obligation connexe en raison de la nature imprévisible des événements futurs et de la protection illimitée offerte aux contreparties. Historiquement, l'organisme n'a pas effectué de paiement important en vertu de telles ententes d'indemnisation et, par conséquent, aucun montant lié à ces dernières n'a été comptabilisé.

14. Risques financiers

Les risques suivants demeurent les mêmes que ceux de l'exercice précédent.

- a) Risque de taux d'intérêt et risque de change

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de change relativement à ses placements à revenu fixe et à ses placements libellés dans une monnaie étrangère en raison du fait que la juste valeur fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. À l'heure actuelle, l'organisme ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ces risques.

SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA/ THE LEUKEMIA & LYMPHOMA SOCIETY OF CANADA

Notes afférentes aux états financiers (*suite*)

Exercice clos le 30 juin 2024

14. Risques financiers (*suite*)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

c) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation d'actions et de titres à revenu fixe. Les fluctuations du marché exposent l'organisme à un risque de perte. Le comité de placement de l'organisme surveille les décisions et les résultats de placement.